



La Maison de l'Emploi vous accompagne dans vos projets

P14

Rosignol-République
nouvelles étapes!

Les écrans et nous

Blieu, Charancieu, Charavines, Charnècles, Chirens, Coublevie, La Buisse, La Murette, La Sure en Chartreuse, Massieu, Merlas, Moirans, Montferat, Réaumont, Rives, Tullins, Saint-Aupre, Saint-Blaise du Buis, Saint-Bueil, Saint-Cassien, Saint-Étienne de Crossey, Saint-Geoire en Valdaigne, Saint-Jean de Moirans, Saint-Nicolas de Macherin, Saint-Sulpice des Rivoires, Velanne, Voiron, Villages du Lac de Paladru, Voissant, Voreppe, Vourey

- LA RÉTRO EN IMAGES
- ILS FONT LE PAYS VOIRONNAIS

P7-12 ACTUALITÉS

- C'est parti pour le plan façades de Voiron rénov' !
- De nouvelles étapes pour le quartier Rossignol-République
- AGENDA & CULTURE
- GRAND ANGLE

P13-18 EN DIRECT de la Communauté

- DOSSIER **LA MAISON DE L'EMPLOI VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS PROJETS**
- Gérer les rivières pour préserver la ressource en eau

P19-23 La Communauté à votre SERVICE

- La culture a son portail web
- Les écrans et nous
- Un lieu ressources pour les proches aidants
- Mobilité: qui fait quoi?
- Projet en économie circulaire, demandez une aide!

Directeur de publication : Bruno Cattin ■ Conception : New Deal ■ Rédaction : Sandra Bonnin, Sophie Harmand, New Deal ■ Photos/illustrations : JP. Angei, F. Ardito, T. Chenu, V. Gaillard, G. Galoyer, S. Moraud, G. Randon, C. Tresca, Shutterstock, X-droits réservés ■ Impression : Imprimerie Notre-Dame ■ La Communauté d'agglomération du Pays Voironnais regroupe les communes de Billieu, Charancieu, Charavines, Chamécles, Chirens, Coublevie, La Buisse, La Murette, La Sure en Chartreuse, Massieu, Merlas, Moirans, Montferrat, Réaumont, Rives, Tullins, Saint-Aupre, Saint-Blaise du Buis, Saint-Bueil, Saint-Cassien, Saint-Étienne de Crossey, Saint-Geoire en Valdaine, Saint-Jean de Moirans, Saint-Nicolas de Macherin, Saint-Sulpice des Rivieres, Velanne, Villages du Lac de Paladru, Voiron, Voissant, Voreppe, Vourey ■ Tirage : 43 400 ex. ■ Imprimé sur papier 100% recyclé ■ Dépôt légal à parution ■ ISSN 1965-1783.

Communauté d'agglomération du Pays Voironnais - 40, rue Mainssieux - CS 80363 - 38516 VOIRON CEDEX
Tél. : 04 76 93 17 71 - courriel : sophie.harmand@paysvoironnais.com

UNE POLITIQUE TERRITORIALE EN FAVEUR DE L'EMPLOI.

Après la religion, le travail a constitué à partir de la première révolution industrielle, le principal intégrateur social, sociétal... et territorial. Pendant près de 2 siècles, il a structuré non seulement la vie des individus et plus largement la société tout entière mais aussi le fonctionnement des territoires. Temporellement, le travail a longtemps été l'activité principale des individus. Socialement, il a longtemps constitué, davantage encore que l'école, le moteur principal de l'ascension sociale et même de l'intégration. Territorialement, enfin, c'était la capacité d'un territoire à proposer des emplois qui conditionnait non seulement sa richesse fiscale mais aussi son attractivité résidentielle, avec des ménages qui habitaient alors au plus près de leur lieu d'activité.

Plusieurs évolutions majeures ont conduit à modifier grandement la place du travail au point de poser la question de savoir si le travail constitue encore le grand ordonnateur de la vie des individus, le grand intégrateur social et le grand organisateur territorial qu'il a longtemps été.

> Le temps consacré au travail a tout d'abord fortement diminué. En 1800, 70% des heures disponibles étaient consacrées au travail; en 1900, ce n'était plus que 50% et aujourd'hui, la durée de vie moyenne est de 700 000 heures et le temps consacré au travail d'à peine 67 000 heures. Dans le même temps, le travail féminin s'est fortement développé et désormais 86,2% des femmes âgées de 25 à 54 ans ont un emploi ou en recherchent un, contre moins de 50% en 1970.

> Les stratégies résidentielles des ménages ont aussi fortement évolué comme en témoigne la distance moyenne entre le domicile et le travail: elle était de 3 km en 1960, elle est de 30 km aujourd'hui. Avec le renchérissement du coût du logement et l'augmentation de la mobilité professionnelle, les choix d'un lieu de résidence sont de plus en plus contraints et s'émancipent de plus en plus de la proximité immédiate de l'emploi.

> Enfin, la nature même de l'économie a profondément changé. Les travaux de Pierre Veltz¹ sur les effets de la robotisation ont montré qu'entre 1995 et 2015, la production industrielle française a été multipliée par 2. Dans le même temps, le total des heures travaillées a été divisé par 2. Quant aux travaux de Jeremy Rifkin² sur l'intelligence artificielle, ils montrent que 80% des tâches aujourd'hui effectuées par l'homme sont potentiellement remplaçables par l'IA.

Pour autant, l'accès à l'emploi constitue toujours la première des solidarités. Depuis plusieurs décennies, le Pays Voironnais développe à la fois une politique de développement économique et une politique en faveur de l'emploi. Portée par la Maison de l'Emploi, elle s'adresse autant aux salariés en recherche d'opportunités professionnelles, qu'aux chefs d'entreprises en quête de talents. Une attention particulière est portée aux jeunes de 16 à 25 ans via la Mission Locale. Le dossier du mois vous propose de découvrir ses principales actions.



Bruno CATTIN

Président de la Communauté
d'agglomération
du Pays Voironnais

(1)- Pierre Veltz - «La société hyper-industrielle»
(2)- Jeremy Rifkin - «La fin du travail»

la Rétro en images

Compostage

6 100 kg de sapins ont été collectés le 9 janvier dernier. Acheminés sur la plateforme de compostage du Site Écologique de La Buisse, ils seront transformés d'ici quelques mois en compost Ferti Vert.



Santé

Afin d'aider les personnes âgées de plus de 60 ans atteintes d'une maladie chronique de reprendre une activité physique, le dispositif Prescri'Bouge du Pays Voironnais propose un accompagnement personnalisé sur prescription médicale.



MALP

Vos enfants ont envie de découvrir le Musée Archéologique du Lac de Paladru de façon ludique et pédagogique, tout au long de l'année? Ils peuvent participer à des ateliers jeune public pour les 3 à 12 ans! Pour s'inscrire: www.malp.fr



Vœux

La cérémonie des vœux au monde socio-économique a été l'occasion de célébrer les 50 ans du Pays Voironnais. Sous une forme mariant l'humour et l'originalité, elle s'est déroulée autour d'une rétrospective retraçant les grands événements qui ont marqué la société. Elle a également été l'occasion de rendre hommage aux 4 précédents Présidents de l'intercommunalité, tout en portant les valeurs fortes de l'engagement public et du volontarisme politique.

SOBRIÉTÉ

Surveiller de près ses dépenses liées à la consommation d'énergie, nous le faisons tous. Pour le Pays Voironnais, cela devient une habitude! Pour la deuxième année, à l'occasion des congés de fin d'année, trois sites ont été fermés et leurs agents présents regroupés au Centre Technique et au siège. En 2022, ces fermetures ont permis d'économiser 24 MWh soit l'équivalent de la consommation annuelle de 5 déchèteries, soit plus de 6 000 euros.



© Juliette Villard

Paysage + 2°

À quoi ressembleront les paysages emblématiques de notre territoire avec la hausse des températures liée au réchauffement climatique? C'est ce qu'a proposé l'exposition commandée par le Pays Voironnais et le Parc de Chartreuse à l'artiste et designer graphique Juliette Villard. Une projection à la fois imaginaire, poétique et concrète d'un futur climatique perçu comme abstrait pour certains.

Au commencement était la main...



Dans un monde où le numérique est omniprésent, Juliette Villard a fait le choix de mettre la main au centre de son travail de création. Découverte d'une artiste qui magnifie le réel.

très grande précision. « Peindre sur mes images me permet d'associer mes deux passions, de garder le lien avec la main, et de faire dialoguer les deux matières entre elles afin de faire ressortir ce qu'elles ont de plus intéressant à mes yeux: la précision et l'émotion. »

Installée dans son atelier place de l'Europe à Voiron, Juliette Villard fait partie de ceux qui vivent de leur passion. « J'ai toujours dessiné, depuis l'enfance. J'ai découvert la peinture réaliste en Italie lors de voyages avec mes parents; c'est sans doute ce qui a fait émerger ma passion pour la Renaissance. » Cette Genevoise a d'abord suivi une formation en décoration de théâtre et de peinture en trompe-l'œil qui lui a permis d'apprendre la peinture réaliste et les arts décoratifs. « J'étais aussi très attirée par le graphisme et j'avais envie de travailler avec plusieurs médiums. C'est pour cela que j'ai intégré la Haute école d'art appliqué de Lausanne où j'ai pu expérimenter d'autres matières, le design graphique, la photographie... »

C'est là que Juliette Villard élabore sa recette personnelle qui fait aujourd'hui sa signature. Cela commence souvent avec la prise d'une photo, qu'elle imprime et travaille à la peinture avec une

Après quelques années à Paris auprès d'un directeur artistique, Juliette Villard prend son indépendance en 2011, puis s'installe à Voiron en famille et ouvre son atelier en 2018. « Les débuts n'ont pas été faciles; mais aujourd'hui je travaille aussi bien pour des particuliers, souvent pour réaliser des portraits ou des images sur-mesure, mais aussi pour différents événements culturels comme le Festival Berlioz, le Festival Messiaen, ou plus localement pour le Festival de cinéma italien de Voiron et pour le Pays Voironnais pour qui j'ai réalisé dernièrement l'exposition « Paysages à + 2° ». »

Juliette Villard collabore également avec des marques de renom comme les chocolats Bonnat, la Chartreuse. « J'aime travailler avec ces maisons qui ont une longue histoire. Je les accompagne dans leur identité visuelle tout en préservant leur authenticité. J'ai la chance de pouvoir choisir de travailler avec des gens qui partagent les mêmes valeurs en matière de conscience écologique notamment ».



Voiron rénov' C'est parti pour le plan façades!



Agenda & Culture
en Pays Voironnais

p 10

p 8

Voiron rénov' C'est parti pour le plan façades !

Rénover l'habitat de centre ancien pour améliorer le cadre de vie des habitants et renforcer l'attractivité du centre-ville de Voiron, tel est l'objectif de l'opération Voiron rénov' lancée en 2022. Zoom sur le nouveau volet façades du dispositif.



Aujourd'hui, le centre-ville de Voiron souffre, comme de nombreuses villes, de difficultés en matière d'habitat. Vieillesse des logements qui ne répondent plus aux attentes de la population; dégradation des façades dévalorisant l'environnement urbain et pénalisant l'attractivité du centre-ville; concentration de petites copropriétés désorganisées difficiles à mobiliser pour la réalisation de travaux...

Dans le cadre d'Action Cœur de Ville de Voiron, le Pays Voironnais a lancé l'opération Voiron rénov' en partenariat avec la Ville de Voiron, l'ANAH, la Banque des Territoires et Action logement. En soutenant les propriétaires désireux d'engager des travaux, l'opération a pour objectifs de valoriser les façades et les éléments patrimoniaux, améliorer le confort des logements, notamment au niveau énergétique, mais aussi lutter contre l'habitat indigne avec la mise en place, dès 2023, du permis de louer.

Dans la continuité de ces premières actions, une campagne de ravalement des façades

d'une partie du périmètre concerné par Voiron rénov' vient d'être mise en place afin d'améliorer leur aspect esthétique et ainsi revaloriser le cadre de vie. Ce dispositif concerne uniquement les adresses ci-contre et les immeubles de plus de 15 ans n'ayant pas fait l'objet d'un ravalement de façades au cours des 15 dernières années.



> Permanences pour en savoir plus sur Voiron rénov' et les aides à la rénovation

URBANIS, partenaire technique du Pays Voironnais, tiendra une permanence, de préférence sur rendez-vous, les mercredis de 10h30 à 12h30 au 11, rue Grande à Voiron pour répondre à toutes vos questions.

Périmètre concerné par le plan façades

- Rue Sermorens du 1 au 91 et du 2 au 56
- Rue Faige Blanc le 11 (qui forme l'angle avec une façade sur la rue Sermorens)
- Rue des Quatre Chemins du 1 au 13 (angle avec la rue du Colombier) et du 2 au 22
- Rue des Orphelines le 4 (angle) et le 21 (angle)
- Avenue Raymond Teyzier le 2 (qui forme l'angle avec une façade sur la place de la République)
- Place de la République du 11 au 17 et du 2 au 18
- Rue Grande du 2 au 48 (côté pair) et du 1 au 5 (côté impair)
- Avenue Gambetta du 2 au 26 et du 11 et 13
- Rue Grenette du 2 au 10



Au-delà de ces aides financières, le Pays Voironnais met gratuitement à disposition des porteurs de projet un accompagnement technique et administratif tout au long du dispositif via URBANIS - 04 79 33 21 26 voironrenov@urbanis.fr

ATTENTION

POUR BÉNÉFICIER DE CES AIDES, NE DÉMARREZ JAMAIS DE TRAVAUX DE RÉNOVATION AVANT D'AVOIR EFFECTUÉ UNE DEMANDE!

+ D'INFOS

Avec Voiron rénov', c'est la possibilité de bénéficier de subventions concernant les travaux d'économie d'énergie, la réhabilitation des logements vétustes, l'adaptation pour les personnes âgées ou handicapées, les travaux des parties communes des copropriétés. D'autres subventions peuvent être allouées par le Pays Voironnais et la Ville de Voiron notamment pour majorer ces aides ou solvabiliser les ménages les plus précaires. Les propriétaires bailleurs, au-delà des subventions, peuvent également bénéficier d'avantages fiscaux pour améliorer les logements à la location.

Situé dans la continuité du centre-ville, l'ancien site de Rossignol poursuit sa mutation. Depuis 2016, le Pays Voironnais et la Ville de Voiron travaillent ensemble pour aménager ce nouveau quartier. Le point sur les travaux.



Nouvelles étapes pour le quartier

Organisation pendant les travaux



Le stationnement aujourd'hui à l'arrière du Grand Angle sera reporté sur le parking provisoire existant et dans un nouveau parking provisoire. Ceux-ci seront accessibles aux voitures depuis l'avenue Philippe Vial. Des accès piétons seront aménagés en direction de la clinique de Chartreuse.

La rue Docteur Bazin sera coupée à la circulation dans sa partie centrale. L'accès aux entrées des immeubles riverains de la rue Docteur Bazin sera toujours possible.

D'une superficie totale de 10 hectares, le quartier Rossignol-République associera à terme des logements, des services, des commerces et des équipements publics. Assurant une mixité fonctionnelle et sociale, il s'organise autour de différentes opérations immobilières, de nouvelles voiries et de vastes espaces verts. Le projet doit répondre à de fortes exigences en matière architecturale et environnementale, notamment pour favoriser la biodiversité, les îlots de fraîcheur, offrir un bon confort thermique aux habitants, et encourager les déplacements à vélo ou à pied.

À mi-parcours, de nombreuses opérations de logements ont été réalisées (Terrasses Azur, L'Essentiel, Les Terrasses du Parc, l'Entre 2 Parcs), mais aussi des espaces publics aménagés – comme la rue du Docteur Butterlin, le parc du Moulinet, ou en cours d'aménagement – comme l'avenue Philippe Vial, la rue Docteur Bazin et la coulée verte.

Sur la période 2024-2025, l'arrière du Grand Angle sera reconfiguré pour accueillir un espace de stockage construit par le Pays Voironnais et un parking en ouvrage d'environ 240 places réalisé par la Ville de Voiron. En 2024, la construction d'une résidence sénior et inclusive de 68 logements se poursuit et devrait s'achever début 2025. Une opération de 60 logements locatifs sociaux, portée par Alpes Isère Habitat et Pluralis, débutera cette année pour une livraison en 2026. Par la suite, débutera la construction de 4 résidences qui offriront de larges espaces végétalisés, des balcons et terrasses. Les façades seront traitées avec de l'enduit, du bois et de la brique.

Planning des travaux

→ 2024

- > Démarrage de l'opération immobilière Rossignol (AIH et Pluralis)
- > Début des travaux du parking en ouvrage (Ville de Voiron)
- > Construction du local de stockage du Grand Angle (Pays Voironnais)

→ 2025

- > Démarrage des opérations immobilières (Trignat, Betrim/atelier Groll, Teccelia/Pajimmo et Pluralis).
- > Livraison parking



RENDEZ-VOUS DES MUSÉES

Réservations : billetterie-culture.paysvoironnais.com

MUSÉE MAINSSIEUX

7, place Léon Chaloin - 38500 Voiron

Tél. : 04 76 65 67 17

> Ouvert du mardi au dimanche de 14h à 17h.

> 6/03 à 14h30

ATELIER DE LULU

Fabrique ton jeu des 7 familles des femmes artistes.

Dès 7 ans. Tarif : 7€.

> 8/03 à 18h30

CONFÉRENCE « JACQUELINE MARVAL ET HENRIETTE DELORAS, FEMMES ARTISTES, FEMMES DE CŒUR »

Tarifs : 3 à 7€. Gratuit pour les moins de 10 ans.

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DU LAC DE PALADRU

51, rue du Musée Villages du Lac de Paladru

Tél. : 04 56 26 16 16

> 25/02 à 14h30

VISITE GUIDÉE

Partez pour un voyage temporel captivant vers le Néolithique et l'An Mil.

À travers les vestiges exceptionnels découverts sous les eaux du lac, partez à la rencontre des hommes qui vécurent là il y a si longtemps.

Tarifs : 3 à 7€.

Gratuit pour les moins de 10 ans.

1 billet d'entrée au MALP vous permet aussi de vous rendre au Musée Mainssieux.

> 29/02 à 10h

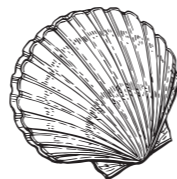
ATELIER « À JACQU'IN SA COQUILLE » 6 À 12 ANS

L'océan regorge de trésors!

Les coquilles Saint-Jacques en font partie. Elles ont notamment été utilisées comme récipient à la Préhistoire et au Moyen Âge.

Venez réaliser un petit récipient à l'aide de véritables coquilles Saint-Jacques à décorer.

Tarifs : 7€.



Agenda & Culture

en Pays Voironnais

DU CÔTÉ DES BIBLIOTHÈQUES



> DU 5/03 AU 6/04

MOIS DES MÉDIAS ET DE L'INFORMATION

Pour mieux vivre l'évolution de l'information et de la désinformation, les bibliothèques du Pays Voironnais vous proposent une approche ludique et pratique à travers des ateliers, des jeux, des films, des débats et une exposition.

+ d'infos : biblio-paysvoironnais.fr

Bibliothèque de Voreppe

> 5/03 à 16h

ATELIER

« MA SÉCURITÉ SUR INTERNET »

Venez tester vos connaissances en matière de sécurité et de protection! Gratuit

> 13/03 à 15h30

ATELIER

« FOND VERT ET INCRUSTATION »

Venez découvrir et tester cet outil devenu omniprésent dans le cinéma et les médias. Gratuit

CINÉMA

> 9/03 à 18h

CINÉ-DÉBAT « MÉDIACRASH: QUI A TUÉ LE DÉBAT PUBLIC? »

Les journalistes de Mediapart et de Premières Lignes s'associent pour décortiquer le traitement médiatique de l'info et révéler des censures ou des autocensures dans les grands médias. Suivi d'un débat en présence du réalisateur Luc Hermann. Tarif : 4,50€.

Bibliothèque de Montferriat

> 7 au 22/03

EXPOSITION « HISTOIRES DE FAUSSES NOUVELLES »

Désinformation, mensonge, canular, propagande, la « fausse nouvelle » a été remise au goût du jour sous l'appellation de « fake news » puis d'« infox ». Mais elle ne date pourtant pas d'hier! Gratuit

> 15/03 à 20h30

CINÉ-DÉBAT « QUE FAISONS-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX? »

Parents et enfants connectés aux réseaux, voici un moment ludique pour déconstruire les représentations que chacun a de l'usage des réseaux sociaux de l'autre, autour de courts-métrages. Gratuit

Bibliothèque de Saint-Étienne de Crossey

> 15/03 à 19h

ATELIER « ENQUÊTE DE SENS »

Participez à une enquête jeu pour décrypter l'information et sa diffusion sur le web. Gratuit



7/03

Le Grand Angle

à 20h

Les Coquettes Merci Francis!

Les Coquettes, c'est un trio, Mélodie, Lola et Marie. Trois jeunes femmes d'aujourd'hui, chics et glamours, qui se distinguent par leur acuité et mêlent, sur scène, sketches piquants et chansons engagées.

Dans Merci Francis!, conçu comme un appel d'air ébouriffant, Les Coquettes tentent de répondre avec pertinence et bonne humeur à des questions cruciales, quotidiennes et politiques, à savoir « Qu'est-ce que ça fait de vieillir? », « Pourquoi les frotteurs se frottent? », « Qui est Francis? », et nous montrent le chemin d'une sororité nouvelle, percutante, tendre, disruptive et divertissante.

Un grand bol d'air frais, un trio qui titille et torpille les idées reçues, des moments de vie, des rires et de l'enthousiasme à gogo. Les Coquettes sont de retour, et en grande forme!

PRATIQUE

Programmation, tarifs, et billetterie en ligne :

www.le-grand-angle.fr

HUMOUR MUSICAL

Conseil Communautaire

Le prochain Conseil communautaire se déroulera le **13 février** et diffusé en direct sur YouTube à 19 h.

L'ordre du jour correspondant peut être consulté sur le site du Pays Voironnais www.paysvoironnais.com, une semaine avant le jour de la réunion.

INFO ÉNERGIE



Des permanences Info Énergie ont lieu un vendredi par mois

Gratuites et sur inscription, elles vous permettent de rencontrer un conseiller énergie qui pourra faire un point complet sur votre projet et rechercher la meilleure performance énergétique possible. Il vous orientera également vers les différents organismes et dispositifs d'accompagnement ou d'aides pour finaliser votre projet.

Les prochaines permanences auront lieu :

> les 21 février, 1^{er} et 8 mars

Rendez-vous auprès de l'AGEDEN - 04 76 23 53 50

École de la 2^e Chance

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous êtes sorti du système scolaire avec pas ou peu de diplômes (*baccalauréat maximum*) et vous souhaitez reprendre un parcours d'insertion socio-professionnelle qui vous permette de trouver une formation ou un emploi ?

L'E2C Isère organise **des réunions d'information collectives, avec ou sans inscription**, au 26, rue Dode à Voiron.

Plus d'informations : 04 76 37 63 75
info@e2c38.fr - www.e2c38.fr



Création d'entreprise

Créer votre entreprise, besoin d'être accompagné ?

La Communauté du Pays Voironnais organise une réunion d'information collective :

> le 21 mars de 14 h à 17 h

au Pays Voironnais,
40, rue Mainssieux à Voiron.

Inscription obligatoire sur www.paysvoironnais.com / Rubrique Économie et Emploi / « Créer, reprendre une entreprise ». Renseignements au 04 76 27 94 30



Entreprendre en Coopérative d'Activités avec Archipel

Entrepreneur.e.s du Pays Voironnais : Archipel vous permet de tester, développer et pérenniser votre activité sereinement.

En intégrant l'une de nos 3 Coopératives d'Activités et d'Entrepreneurs, vous êtes accompagné tout en restant autonome, vous faites partie d'un collectif et vous êtes concentré sur l'essentiel car soutenu par nos équipes administratives.

Participez à notre prochaine réunion d'information le 21 mars de 10 h à 12 h à Centr'Alp. Inscriptions obligatoires sur www.archipel-cae.org

Pour toute demande d'information ou pour obtenir un rendez-vous : contact@archipel-cae.org

CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE

La Maison de l'Emploi du Pays Voironnais et Sud Grésivaudan (Mission Locale du Pays Voironnais) accompagne les jeunes 16/25 ans non scolarisés et leur permet de bénéficier du Contrat Engagement Jeune (CEJ) pour les aider dans leurs démarches vers la formation et/ou l'emploi.

> Accompagnement personnalisé de 6 à 12 mois avec un conseiller dédié tout au long du parcours.

> Programme composé de différents types d'activités à raison de 15 à 20 heures/semaine (emploi, stages, formation, ateliers collectifs, entretiens individuels...)

> Allocation jusqu'à 528 euros/mois (selon situation, ressources et si respect des engagements).

Pour + d'infos : Maison de l'Emploi
 au 04 76 93 17 18
 ou sandrine.bevy@paysvoironnais.com

Présentation du CEJ tous les mercredis matin à 11 h. Entrée Libre.

LE PAYS VOIRONNAIS À VOTRE SERVICE

> **Accueil principal**
 40, rue Mainssieux - CS 80363
 38516 Voiron cedex
 Tél. 04 76 93 17 71
info@paysvoironnais.com

> **Collecte des déchets**
 N° vert : 0 800 508 892

> **Eau et Assainissement**
 04 76 67 60 10
 Urgences : 04 76 67 60 20

> **Agence Mobilité** 04 76 05 03 47

> **Aide aux personnes âgées et handicapées** 04 76 32 74 30



RECRUTEMENTS

Vous êtes auxiliaire de vie ?
Le Pays Voironnais recherche vos compétences. Vous aimez être en relation et aider les autres ? Alors n'hésitez plus, contactez l'ADPAH !

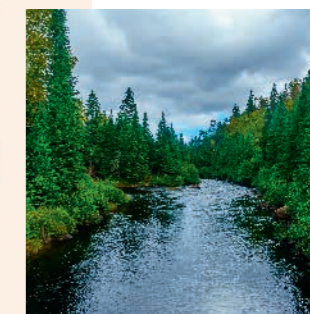
Le service d'Aide à Domicile pour les Personnes Âgées et/ou Handicapées recrute des auxiliaires de vie pour accompagner les personnes âgées et/ou handicapées dans les actes de la vie quotidienne : ménage, préparation de repas, courses, aide à la personne... Les recrutements concernent des remplacements occasionnels (vacances scolaires, week-ends...)

et des besoins permanents, avec des temps de travail pouvant varier d'un mi-temps au temps plein selon les disponibilités du salarié. Accompagnement à la prise de poste et fourniture d'équipements de travail. Diplôme non indispensable.

Salaire : selon grille fonction publique territoriale, avec majorations liées à l'activité et au travail le dimanche/jour férié, puis primes supplémentaires au bout d'un an d'ancienneté. Permis B et véhicule indispensables (ou voiture sans permis). Possibilité de recruter sans véhicule sur la ville de Voiron.

Contact : adpah@paysvoironnais.com

Pays Voironnais MAG



EAU & ASSAINISSEMENT

Gérer les rivières pour préserver la ressource en eau

LA MAISON DE L'EMPLOI VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS PROJETS

p14

La Maison de l'Emploi

vous accompagne dans vos projets

2 345 EN 2023
personnes (1 052 jeunes et 1 293 adultes) accompagnées par la Maison de l'Emploi dont 1 413 personnes en 1^{er} accueil, soit une hausse de **+57%** par rapport à 2022.

704 entreprises en contact, plus de **500** offres d'emplois reçues et diffusées par la Maison de l'Emploi.



La Maison de l'Emploi est un outil du territoire pour le territoire, pour accompagner entreprises et public sur toutes les questions liées au recrutement, à la formation, l'emploi, l'orientation, la connaissance et la découverte des métiers...

Les équipes de la MDE travaillent pour cela avec de nombreux partenaires, pour proposer des actions en complémentarité.

Avec la promulgation de la Loi pour le plein-emploi et la transformation de Pôle Emploi en France Travail,

la Maison de l'Emploi continuera d'être un partenaire clé du réseau pour l'emploi, et s'attachera particulièrement à proposer des actions au plus proche des habitants

et des entreprises. L'organisation, le 19 mars prochain, d'un forum sur les emplois « autour du lac » sur la commune des Villages du lac de Paladru, avec France Travail,

en est un exemple pour 2024. Jeune, adulte en reconversion professionnelle, demandeur d'emploi de longue durée,

senior, entreprise qui souhaite recruter ou qui souhaite former ses salariés : la Maison de l'Emploi

vous est ouverte, et vous

accompagnera dans votre projet,

en mobilisant toute la richesse des partenaires du territoire.

ILS L'ONT DIT...



Gérald Cantournet,
Vice-Président en charge
de l'accompagnement
vers l'emploi et l'insertion

Salarié, en recherche d'emploi
mais aussi chef d'entreprise
à la recherche de talents, la Maison
de l'Emploi est le partenaire
de vos projets liés à l'emploi
ou à la formation.

Créée en 2006 par le Pays Voironnais en association avec l'État, France Travail (*ex-Pôle Emploi*), les collectivités territoriales et les représentants des entreprises, la Maison de l'Emploi a pour objectifs d'informer, d'orienter et d'accompagner tous les publics du Centre Isère. En un seul lieu, elle regroupe plusieurs outils et dispositifs pour l'emploi, la formation, l'orientation et l'insertion, gage de dynamique, d'efficacité et d'économie d'échelle.



> LE PÔLE CONSEIL PROFESSIONNEL ADULTES

**> VOUS ÊTES ADULTE,
SALARIÉ OU EN RECHERCHE
D'EMPLOI... LE PÔLE CONSEIL
PROFESSIONNEL ADULTES
EST LÀ POUR VOUS!**

Besoin d'informations, de conseils et de vous faire accompagner dans votre projet professionnel, la Maison de l'Emploi vous propose :

> Une aide à l'orientation et un accompagnement au parcours professionnel avec :

- un accompagnement à l'emploi personnalisé et renforcé dans le cadre du PLIE (*voir ci-contre*) pour toute personne ayant des difficultés à accéder à l'emploi, la formation,
- un accompagnement à l'évolution professionnelle, la reconversion pour les salariés dans le cadre de la MIFE,

> des prestations d'orientation et d'accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE),

> des informations sur les dispositifs de formation.



> EN SAVOIR PLUS SUR LE PLIE

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, (PLIE) vous propose un accompagnement individualisé pour concrétiser et finaliser votre projet de retour à l'emploi durable.

Votre participation au PLIE peut être possible si :

- vous résidez dans l'une des communes du Centre Isère,
- vous êtes à la recherche d'un emploi depuis plus d'un an,
- et/ou vous rencontrez une difficulté particulière pour retrouver un emploi durable.

LE PLIE en chiffres 2023

50% de sorties positives
(contrat de plus de 6 mois, formation qualifiante, ou création d'entreprise)

536 personnes accompagnées

7 conseillères PLIE

+ de 3500 entretiens physiques effectués

+ de 430 étapes emploi

- > Accueil à Voiron, Tullins, Voreppe
- > Permanences à St-Laurent du Pont, St-Geoire en Valdaine, Rives, St-Marcellin, Vinay, Pont en Royans



Le Contrat Engagement Jeune, un parcours personnalisé pour définir son projet et trouver un emploi.

DOSSIER SUITE

> LA MAISON DE L'EMPLOI AU SERVICE DES ENTREPRISES QUI RECRUTENT !

Vous êtes chef d'entreprise et vous cherchez à recruter ? La Maison de l'Emploi a mis en place le dispositif **1 formation = 1 emploi**. L'idée est de recruter des personnes en recherche d'emploi et désireuses d'apprendre un nouveau métier. Après une sélection basée, non sur le CV, mais sur les potentiels et la motivation, les personnes suivent une formation sur mesure en vue d'une intégration dans l'entreprise en CDI.

Un moyen idéal de répondre précisément aux besoins de l'entreprise et de permettre à des demandeurs d'emploi de se former avec l'assurance d'une embauche.

Actuellement six entreprises spécialisées dans l'usinage et le décolletage de très haute précision recrutent 11 postes d'opérateur régleur sur machine à commande numérique avec formation préalable rémunérée et CDI à la clé.



→ **Pour en savoir plus et connaître les modalités d'entrée en formation et de recrutement, participez à l'une des réunions d'information collectives :**

> **Jeudi 15 février 2024** à 9 h
Pôle Emploi, 4, rue la Fontaine, 38160 Saint-Marcellin

> **Mardi 20 février 2024** à 9 h
MGF Grimaldi, 525, rue des Tuiliers, 38430 Saint-Jean de Moirans

> **Jeudi 22 février 2024** à 9 h
Maison de l'Emploi et de la Formation, 40, rue Mainssieux, 38500 Voiron

Les inscriptions se font sur :
www.emploi-pvsg.org/evenements

Plus d'informations : contactez la Maison de l'Emploi au 04 76 93 17 18 ou par mail : olivier.hoenig@paysvoironnais.com

> LA MISSION LOCALE SE MOBILISE POUR LES JEUNES DE 16 À 25 ANS !

Le Pôle « Mission Locale » de la Maison de l'Emploi accueille **tous les publics non scolaires (à l'exception des publics en décrochage scolaire) âgés de 16 à 25 ans**, résidant sur le territoire Pays Voironnais Chartreuse, et en recherche de solutions d'insertion sociale et professionnelle (*emploi, alternance, projet professionnel...*), d'une aide, d'un conseil.

L'équipe des 12 conseillers a accompagné 1 052 jeunes en 2023. 520 jeunes ont accédé à un emploi, une formation ou un contrat en alternance dans l'année.

■ Membre du Service Public de l'Emploi, la Mission Locale met en œuvre :

> l'accueil des publics 16/25 ans sans solution avec proposition d'un accompagnement renforcé (*voir l'encadré sur le Contrat Engagement Jeune*),

> l'accompagnement à la recherche d'emploi et d'alternance (*s'organiser, rédiger un CV, présenter et préparer sa candidature, son entretien d'embauche...*),

> l'aide à l'élaboration d'un projet de formation, avec mise en lien avec les organismes de formation et recherche du financement adapté,

> la promotion auprès des entreprises des nouvelles aides à l'embauche,

> l'accompagnement des collectivités ou associations dans le recrutement de contrats aidés.

À SAVOIR

La Mission Locale peut aussi accompagner les jeunes dans leur vie quotidienne : aides financières, logement, accès aux droits (*couverture santé, prise en compte du handicap...*)

+ D'INFOS

→ Rencontrer un conseiller
Tél. 04 76 93 17 18
Retrouvez-nous sur emploi-pvsg.org et sur notre page Facebook



LE CEJ OU CONTRAT ENGAGEMENT JEUNE

C'est un parcours d'accompagnement personnalisé de 2 à 12 mois, pour aider les jeunes à **définir un projet professionnel et à trouver un emploi**.

- Un **programme intensif de 15 à 20 heures par semaine** composé de différents types d'activités (*périodes d'emploi, de stages, de formation, de bénévolat, d'ateliers...*)
- Un **conseiller dédié**
- Une **allocation pouvant aller jusqu'à 528 euros par mois** en fonction des ressources et sous réserve du respect des engagements
- **140 jeunes** ont signé un CEJ en 2023,
- Temps d'information ouvert à tous : tous les mercredis matin à 11 h dans les locaux de la Maison de l'Emploi, sans inscription.

> LA MAISON DE L'EMPLOI DES PAYS VOIRONNAIS SUD GRÉSIVAUDAN VOUS ACCUEILLE

> **Lundi 13h30-18h**
> **Mardi, Mercredi, Jeudi 8h30-12h et 13h30-18h**
> **Vendredi 8h30-12h et 13h30-17h**

Nous contacter : 04 76 93 17 18
maison.emploi@paysvoironnais.com

L'accueil peut se faire lors de permanences décentralisées sur 6 communes : Saint-Laurent du Pont / Moirans / Tullins / Voreppe / Rives / Saint-Geoire en Valdaine

> **Numéro unique pour prendre rendez-vous : 04 76 93 17 18**

Retrouvez les informations sur le site : www.emploi-pvsg.org

LES CLAUSES SOCIALES, UN OUTIL AU SERVICE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

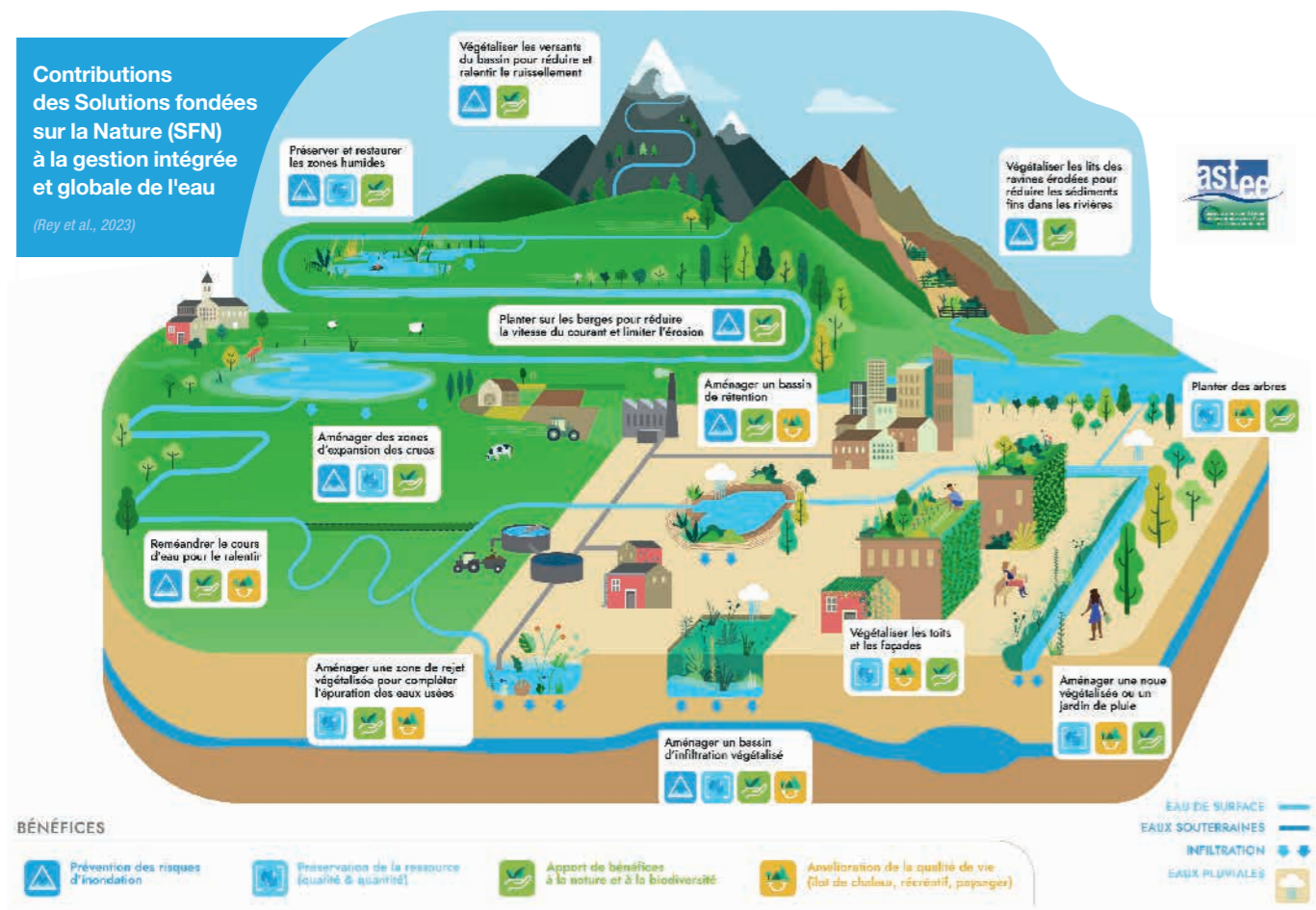
La Maison de l'Emploi aide les collectivités à insérer des clauses sociales dans leurs marchés publics et favoriser ainsi le recrutement de personnes en insertion. Les clauses sociales sont des règles qui obligent les entreprises qui remportent un marché public à recruter des personnes en difficulté d'insertion professionnelle comme des demandeurs d'emploi de longue durée, des travailleurs handicapés ou des jeunes sans qualification.

Les clauses sociales sont un outil important pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes en difficulté et contribuent à rendre la commande publique plus inclusive et plus responsable.

Gérer les rivières pour **préserver** la ressource en eau

Malgré cette répartition des compétences, le Pays Voironnais a fait le choix de considérer la gestion de l'eau de manière globale et intégrée, grâce à un travail régulier de concertation entre le service du cycle de l'eau et les syndicats concernés. La gestion de l'eau des rivières est en effet indissociable de celle de l'eau potable circulant dans nos tuyaux, puisque l'eau fonctionne sous forme de cycle! Elle est issue de la pluie, traverse les milieux naturels et urbains, retourne à la mer, et revient à nouveau sous forme de pluie.

Eau potable, assainissement, eaux pluviales urbaines, le Pays Voironnais gère le cycle de l'eau dans son ensemble. La Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) a été confiée à deux syndicats de rivières, le SYMBHI et le SIAGA.

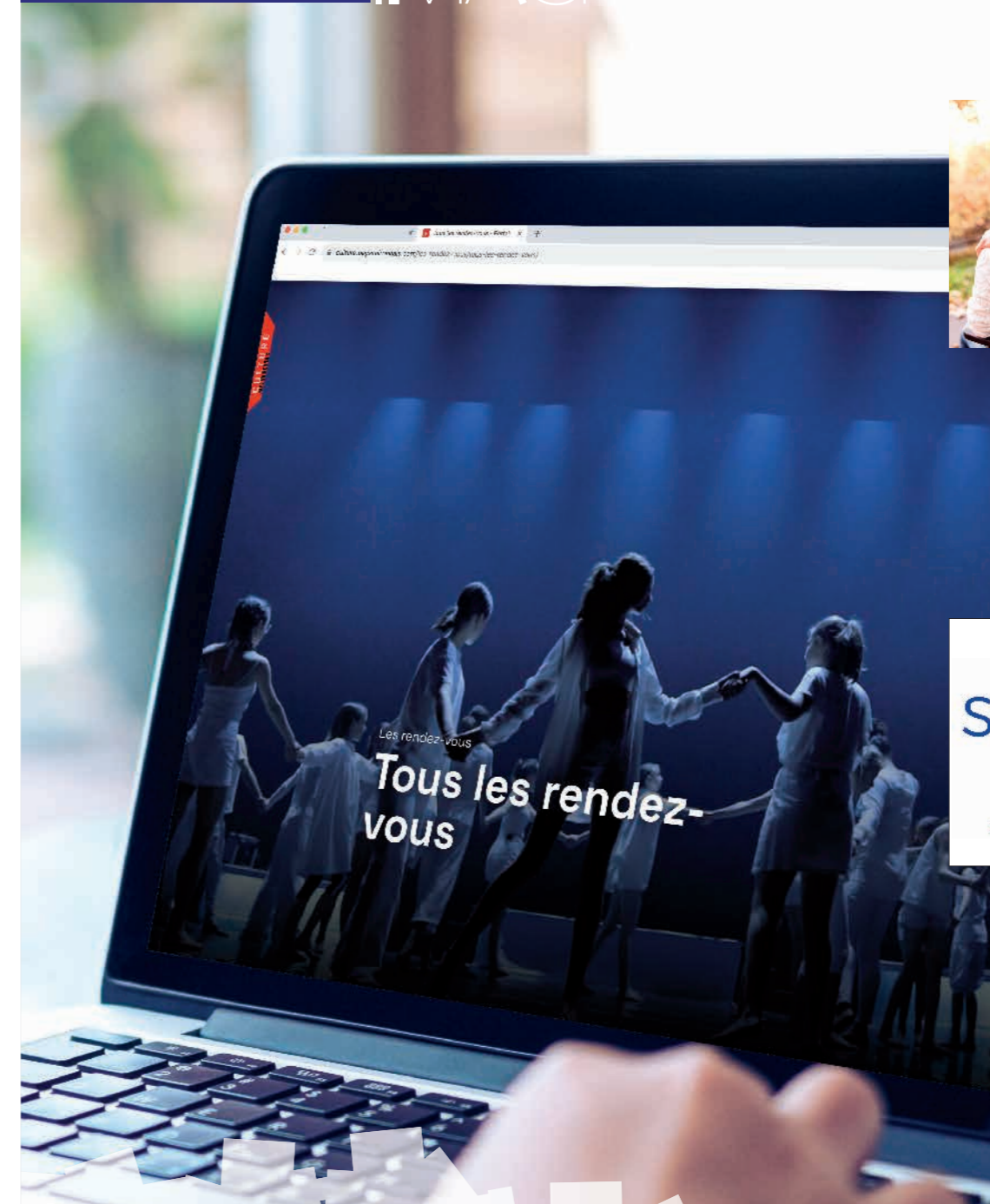


Ainsi, sans qu'il n'y paraisse, certains aménagements des rivières visant à prévenir les inondations permettent aussi de préserver notre ressource en eau potable. C'est le cas des Solutions Fondées sur la Nature, qui s'appuient sur le fonctionnement des écosystèmes. La préservation et la restauration de zones humides, l'aménagement de zones d'expansion de

crues au niveau de forêts alluviales, ou encore la création de bassins d'infiltration végétalisés, sont autant d'exemples de ces actions qui permettent chacune de contribuer à réduire les risques d'inondations ou de sécheresse et à sécuriser l'approvisionnement en eau, tout en étant bénéfique pour la nature.

n°323 Fév. 2024

Pays Voironnais MAG



La culture a son portail web



p21
Un lieu ressources pour les proches aidants



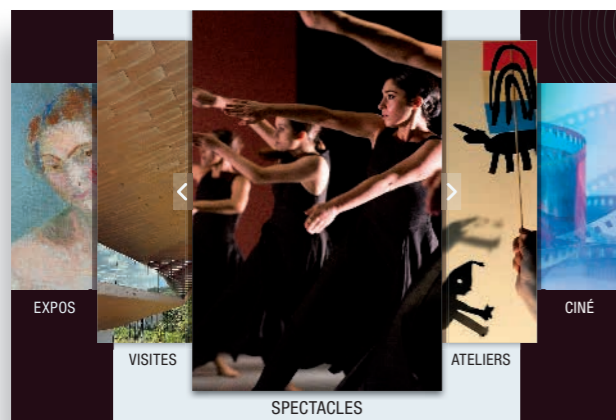
p22
Mobilité : qui fait quoi ?

p20



La culture a son portail web

Les habitants du territoire disposent désormais d'une ressource culturelle unique, mettant en lumière la richesse de l'offre culturelle locale.



Vous organisez un spectacle, une expo, des ateliers de pratique artistique ?

Renseignez simplement le formulaire sur : culture.paysvoironnais.com - [declarer-un-evenement](#)

Votre événement apparaîtra sur le portail culturel, ainsi que dans l'agenda de l'Office de tourisme.

Initié par le Pays Voironnais, le nouveau site internet culture.paysvoironnais.com vient combler un besoin depuis longtemps ressenti par les habitants. Il s'impose comme un portail complet, regroupant non seulement les informations des services intercommunaux tels que le Grand Angle, le MALP, le Musée Mainssieux, le réseau des bibliothèques, le Pays d'Art et d'Histoire et la Grange Dîmière, mais aussi celles de tous les acteurs impliqués dans la promotion de la culture sur le territoire, qu'il s'agisse d'associations, d'entreprises ou de communes.

Ce portail culturel devient le lien essentiel entre les organisateurs d'événements culturels et le public avide de découvertes, simplifiant grandement la diffusion de l'information et renforçant la visibilité des initiatives culturelles du territoire.

Attendu avec impatience par de nombreux acteurs culturels, ce portail s'apprête à devenir un réflexe incontournable pour tous les curieux du Pays Voironnais.



Découvrir la diversité de l'offre culturelle locale n'a jamais été aussi facile !



Un lieu ressources pour les proches aidants

Population âgée plus nombreuse, hausse de la dépendance, la question du vieillissement est aujourd'hui incontournable et devient l'une des priorités du mandat. Agissant depuis longtemps sur ce sujet le Pays Voironnais propose un nouveau dispositif de soutien aux proches aidants.



Suite à un travail mené tout au long de l'année 2023 par le CIAS du Pays Voironnais et les acteurs du vieillissement sur la thématique du « Bien vieillir », la question des aidants a été considérée comme prioritaire. Ce travail a permis de lister les services ou dispositifs existants sur le territoire, d'en savoir plus sur le profil des aidants et leurs besoins.

C'est ainsi que le projet d'un lieu ressources a été mis en place pour accompagner les aidants confrontés à la perte d'autonomie d'un proche. Intégré au sein d'INNOVADOM, le lieu ressources du maintien à domicile du Pays Voironnais, cet espace de soutien, d'information et d'échanges dédié aux proches aidants ouvrira ses portes prochainement.

Vous y trouverez :

- > **Un accueil libre** d'accès les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h pour échanger, être informé, prendre un petit moment de détente. *Dès le 26 février.*
- > **Des entretiens personnalisés** sur RDV avec la coordinatrice du lieu ressources pour vous permettre de repérer et évaluer vos besoins, pour anticiper les situations de rupture/d'épuisement (orientation et accompagnement vers les offres adaptées à votre situation) et suivi. Lors de ces entretiens, l'accueil de votre proche peut être assuré par notre animatrice. *Dès le 12 février.*
- > **Des ateliers** de bonnes pratiques et des temps de formation. Premier atelier : « Prendre soin de son proche dans sa perte d'autonomie physique et préserver son dos ». Atelier sur rendez-vous.

Si vous aidez un proche de plus de 60 ans en perte d'autonomie et que vous avez besoin de souffler et d'échanger sur votre situation, n'hésitez pas, le lieu ressources pour les proches aidants vous propose un accueil convivial.

Vous êtes aidant et salarié en activité, contactez le lieu ressources aidants pour convenir d'un RDV adapté à vos contraintes horaires.

Et si vous rencontrez des difficultés de mobilité, nous pouvons vous rencontrer au plus près de votre domicile.

CONTACT

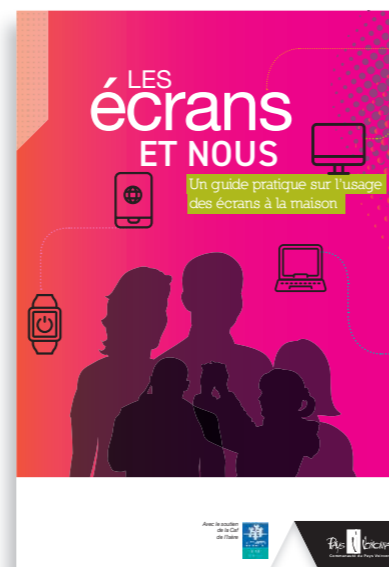
Innovadom
Bâtiment Innolab Formation - Campus La Brunerie
180, boulevard de Charavines - Voiron
07 64 81 02 17 - innovadom@paysvoironnais.com

Les écrans & nous

Aujourd'hui, le numérique est partout dans nos vies quotidiennes et bouscule l'organisation des familles et de l'éducation.

Afin de répondre au besoin d'accompagnement exprimé par les parents et les professionnels de l'enfance et de la jeunesse, le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays Voironnais mène depuis plusieurs années des actions de sensibilisation sur le territoire notamment auprès des enfants, des jeunes, des familles et des structures dédiées.

C'est dans ce cadre qu'a été édité le guide « Les écrans et nous ». Ce guide pratique, sorti en 2023, est le fruit d'un travail de terrain réalisé grâce à des témoignages de parents et de professionnels au plus près des interrogations des familles.



GUIDE GRATUIT

Guide disponible gratuitement dans les lieux dédiés à l'enfance, les établissements scolaires et auprès du Pays Voironnais.

À télécharger aussi sur www.paysvoironnais.com



DÉPLACEMENTS

Quotidiennement ou moins souvent, nous nous déplaçons tous. La mobilité est aujourd'hui une préoccupation majeure pour tous les citoyens. Afin de répondre au mieux à leurs attentes, les acteurs publics de la région grenobloise, dont le Pays Voironnais, sont regroupés au sein du Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise, le SMMAG. Quelques explications pour savoir qui fait quoi aujourd'hui en matière de mobilité.

Avec près de 354 000 déplacements quotidiens, dont environ 60 000 entre le Pays Voironnais et la Métropole de Grenoble, la mobilité est un sujet central pour les habitants, les salariés ou les entreprises du territoire.



Au fil des années, des coopérations inter-territoriales se sont développées pour faciliter les déplacements. Ainsi, en 2020, une nouvelle étape a été franchie vers une nouvelle organisation de la mobilité avec la création du Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise, le SMMAG. Ce syndicat, construit sur un territoire élargi, correspond ainsi mieux aux modes de vie et aux habitudes de déplacements des habitants puisqu'il repose sur un bassin de mobilité et non sur des limites institutionnelles. Bref, il s'agit de placer le citoyen et l'utilisateur au cœur des réflexions pour améliorer et faciliter ses déplacements.

Constitué aujourd'hui de Grenoble Alpes Métropole, du Département de l'Isère, de la Communauté de Communes du Grésivaudan et du Pays Voironnais, le syndicat englobe 123 communes et 640 000 habitants. Il a pour vocation d'organiser des compétences en matière de mobilité à la place de ses membres, afin de gagner en efficacité et mutualiser ainsi les moyens.

Concrètement, en adhérant au SMMAG, le Pays Voironnais a choisi de transférer une partie de ses compétences comme l'auto-stop organisé, l'autopartage, le covoiturage, mais aussi la gestion des parkings relais (depuis le 1^{er} janvier 2020) ainsi que la mise en place d'un futur service de location vélo (concernant ce nouveau service, rendez-vous dans le Mag de mars pour plus d'informations!).

Toutefois, le Pays Voironnais conserve sa compétence en matière d'organisation des transports réguliers, scolaires et à la demande, ainsi que les travaux liés à la création des infrastructures vélo (pistes cyclables) et demeure votre interlocuteur privilégié sur toutes les questions de mobilité.

Mobilité : qui fait quoi ?



GESTION DES DÉCHETS

Un projet en économie circulaire ? Demandez une aide !



Vous êtes une association, un collectif citoyen ou une structure publique souhaitant porter un projet local, à l'échelle d'une commune, d'un quartier ou d'un immeuble ? Proposez votre projet associatif ou citoyen pour booster l'économie circulaire sur le territoire, et vous pourrez être soutenu et financé par le Pays Voironnais jusqu'à 500 € par projet dans le cadre de sa politique zéro déchet.

L'économie circulaire : c'est faire plus et mieux avec moins !

L'équivalent de 2,9 planètes serait nécessaire si tout le monde vivait comme les Français. Il est temps d'agir ! Nous achetons trop d'objets et nous les gardons de moins en moins longtemps. Pourtant, il est possible de limiter notre consommation, en utilisant beaucoup moins de ressources de la planète, en réutilisant et recyclant ce qui peut l'être, en ne produisant plus pour jeter rapidement... et passer ainsi à une économie « circulaire ».

22 projets financés par le Pays Voironnais depuis 2022

Installation de site de compostage partagé, achat de vaisselle réutilisable pour les événements locaux, ateliers créatifs, entraide et mutualisation de services et de matériels, marche verte, festival de l'agriculture, épicerie coopérative, potager collectif ou encore verger participatif...

Plusieurs structures du territoire (*associations, MJC, communes...*) et groupes d'habitants se sont mobilisés pour présenter et mettre en œuvre des projets locaux très diversifiés et ainsi bénéficier de l'aide financière du Pays Voironnais d'un montant maximum de 500 €.

Une aide, pour quels types de projets ?

Les projets déposés, via un formulaire dédié, doivent entrer dans l'une ou plusieurs des catégories ci-dessous, et concerner l'une des 31 communes du Pays Voironnais :

- > Sensibiliser & Encourager.
- > Favoriser la consommation de proximité pour réduire les emballages (*mise en lien de producteurs locaux et de groupement d'acheteurs...*).
- > Mutualiser des équipements utiles (*achat de matériel partagé pour une copropriété, une résidence...*).
- > Allonger la durée de vie des objets (*trac de vêtements, jouets, atelier réparation...*).
- > Valoriser sur place les biodéchets (*disco-soupe, installation de poulaillers, de composteurs partagés entre voisins...*).

Qui peut en bénéficier ?

Les structures publiques (*école, centre social, commune, crèche...*), les associations à but non lucratif (*protection de l'environnement, éducation populaire, culturelle, artistique, sportive...*), les collectifs citoyens (*a minima 2 habitants*) du territoire.

Comment ?

Sur www.paysvoironnais.com rubrique déchets, téléchargez le dossier. Une fois complété, déposez-le dès que possible et impérativement avant le 31 octobre 2024.

Un comité d'attribution se réunira chaque trimestre pour recevoir les porteurs de projet et délibérer suivant plusieurs critères : réponse à un enjeu local d'économie circulaire, caractère collectif du projet et bénéfices apportés aux habitants, innovation et moyens de valorisation.

Infos +

www.paysvoironnais.com

■ Agence Mobilité

4 avenue des frères Tardy
Voiron

Tél. : 04 76 05 03 47

Du lundi au vendredi

8h - 12h et 14h - 18h,

le samedi, 9h - 12h

EN BREF - EN BREF

■ Suivez l'état du réseau en temps réel

En période hivernale et malgré le déneigement, il arrive que la circulation de nos lignes soit perturbée. Pour être informé en temps réel, pensez à :

- > vous inscrire au système d'alerte SMS, en indiquant votre numéro de portable et les lignes qui vous intéressent sur : www.paysvoironnais.com, rubrique Mobilité, ou par mail à : transport@paysvoironnais.com ou par téléphone au 04 76 05 03 47. Un service simple et gratuit.

- > consulter la page perturbations sur www.paysvoironnais.com, rubrique Mobilité.

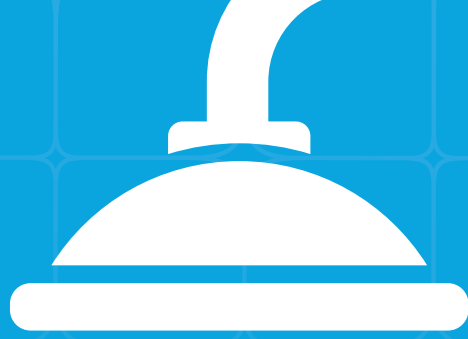
EN BREF - EN BREF

■ Obligation de tri à la source des biodéchets : Pas de changement en Pays Voironnais !

Tous les ménages français doivent désormais disposer d'une solution permettant de trier à la source leurs biodéchets. Ces solutions sont mises en œuvre par les collectivités et c'est le cas depuis très longtemps sur les communes de notre territoire : collecte des déchets alimentaires en porte-à-porte ou en points d'apport volontaire (poubelle marron), mise à disposition de composteurs et lombricomposteurs individuels à tarif préférentiel, compostage collectif.

C'est pourquoi rien ne change sur notre territoire.

L'important est de trier ses biodéchets et de ne plus les jeter dans la poubelle grise !



TURLUTUTU PAS DE SUPERFLU!

ASTUCE 1

**JE PRIVILÉGIE
LA DOUCHE AU BAIN**

ASTUCE 2

**JE COUPE L'EAU
QUAND JE ME SAVONNE,
ME BROSSE
LES DENTS...**

ASTUCE 3

**JE RESPECTE
LES RESTRICTIONS
PRÉFECTORALES**



J'AGIS POUR LA PRÉSERVATION DE L'EAU AVEC LE PAYS VOIRONNAIS

+ D'INFOS

www.paysvoironnais.com

 Pays Voironnais - Officiel

© New Deal Grenoble. Illustration : Shutterstock.


Communauté du Pays Voironnais